



FAIRE COLLECTIF AVEC LE SNES-FSU



VOUS SOUHAITEZ :

ÊTRE FORMÉ·E ET INFORMÉ·E

⇒ Être adhérent·e au SNES-FSU permet de recevoir une information régulière sur nos professions et les réformes en cours.

⇒ Le SNES-FSU organise régulièrement des heures d'information syndicales dans les établissements, **au plus près des collègues.**

ÊTRE CONSEILLÉ·E ET APPUYÉ·E

⇒ Être adhérent·e au SNES-FSU, c'est l'assurance de **ne jamais être isolé·e** face à l'arbitraire de l'administration.

⇒ Le SNES-FSU conseille et défend individuellement ses adhérent·es à chaque moment de leur carrière (promotion, mutation, accès à la classe exceptionnelle, ...)

RÉSISTER AUX PRESSIONS HIÉRARCHIQUES

⇒ Être adhérent·e au SNES-FSU permet d'avoir le conseil de militant·es expérimenté·es pour intervenir dans les instances de l'établissement (CA, Conseil pédagogique, ...)

⇒ Le SNES-FSU **défend les personnels** contre les abus de certain·es chef·fes d'établissement.

PROPOSER ET DÉBATTRE

⇒ Être adhérent·e au SNES-FSU, c'est **participer à la démocratie interne** et à l'évolution des mandats de l'organisation.

⇒ Le SNES-FSU organise tout au long de l'année des stages syndicaux pour débattre de nos métiers et de nos enseignements et profiter des apports de la recherche (par exemple sur les inégalités scolaires).

AGIR POUR NOS SALAIRES

- Pour un dégel du point d'indice et une indexation des salaires sur les prix.
- Pour un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.
- Pour une augmentation immédiate du salaire des AEd et AESH.



ENGAGÉ-ES POUR
UNE AUGMENTATION
DE NOS SALAIRES

AGIR POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Pour la reconnaissance d'un seuil de 20 élèves par classe en collège et de 24 élèves par classe en lycée, conditions nécessaires pour que fonctionne l'école inclusive.
- Pour exiger la présence d'équipes complètes (CPE, Psy-EN, assistant·e social·e, infirmier·e, ...) dans tous les établissements.



ENGAGÉ-ES POUR
DE MEILLEURES
CONDITIONS DE TRAVAIL

SE SYNDIQUER, C'EST DÉJÀ AGIR !

AGIR POUR NOS MÉTIERS

- Pour refuser collectivement le « Pacte » et obtenir une revalorisation sans condition.
- Pour permettre à tou·te·s les contractuel·les d'accéder au statut de fonctionnaire et pour obtenir la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH.
- Pour exiger un plan de recrutement pluriannuel afin d'endiguer la crise de recrutement.



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC

AGIR POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

- Pour imposer une alternative aux réformes destructrices du collège et du lycée et abroger le choc des savoirs.
- Pour porter collectivement un projet éducatif pour un collège et un lycée démocratique et émancipateur.
- Pour défendre une vision exigeante du service public d'éducation qui fait réussir et s'épanouir chaque élève.



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC

REJOIGNEZ LE SNES-FSU !

ADHÉREZ POUR MOINS DE 6 € PAR MOIS !*

* Coût réel après déduction fiscale pour un professeur certifié au 7^e échelon.

Les ressources du SNES-FSU proviennent intégralement des cotisations de ses adhérent·es.

Chacun·e cotise selon ses revenus ! Le montant de la cotisation est variable en fonction du traitement et calculé au prorata de la quotité de temps de travail des adhérent·es. La cotisation peut être réglée en 10 fois.

Votre cotisation vous donne droit, que vous soyez imposable ou non, à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant versé (sauf déclaration aux frais réels où la cotisation est comptabilisée entièrement dans les frais professionnels).

Exemples :

- Pour un·e certifié·e au 7^e échelon, la cotisation est de 204 € à l'année pour un coût annuel réel de 75 €.

- Pour un·e agrégé·e au 9^e échelon, la cotisation est de 292 € à l'année pour un coût annuel réel de 100 €.

- Pour un·e AED ou AESH, la cotisation est de 25 € à l'année pour un coût annuel réel de 8.5 €.

AEd/AESH
cotisation forfaitaire
de 25 € à l'année

**POUR ADHÉRER
AU SNES-FSU**



CONTACTEZ LE SNES-FSU LORRAINE

PERMANENCES (hors vacances scolaires)

Les lundis - mercredis et vendredis de 14 h à 17 h 30

Adresse : 15 rue Godron CS 72235 - 54022 NANCY Cedex

Tél : 03.83.35.20.69

Mail : s3nan@snes.edu Site : www.nancy.snes.edu

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Retrouvez toutes nos
infos sur le site du
SNES-FSU Lorraine

